



Numéro 2
Juin 2012

La lettre d'information du **SCOT**

Point réglementaire

Le syndicat mixte du SCoT, personne publique associée à l'élaboration des plans locaux d'urbanisme

La réglementation impose que les personnes publiques telles que l'Etat, la région, le département, les chambres consulaires... soient associées à l'élaboration des plans locaux d'urbanisme (PLU).

En vertu d'une ordonnance du 5 janvier 2012, portant clarification et simplification des procédures d'élaboration, de modification et de révision des documents d'urbanisme, l'établissement public chargé de l'élaboration, de la gestion et de l'approbation du SCoT, doit également être associé à l'élaboration d'un plan local d'urbanisme lorsque la commune ou intercommunalité est située dans le périmètre du SCoT.

Certaines communes nous ont déjà contactés dans ce but. Nous invitons les autres communes qui élaborent un PLU à nous associer à leurs travaux.

De manière plus générale, le syndicat mixte souhaite pouvoir disposer d'une connaissance fine des projets d'élaboration ou de révision des documents d'urbanisme sur le territoire, PLU comme cartes communales.

Pour ce faire, la SEMADOUR, missionnée par le syndicat mixte du SCoT du Pays du Val d'Adour pour assurer une mission d'information, de sensibilisation et d'animation, sollicitera certaines communes en élaboration ou révision de leurs documents d'urbanisme, afin d'échanger sur les orientations qui en ressortent et sur leurs projets d'aménagement.



Actualité du SCoT

Elaboration du SCoT

Le syndicat mixte du SCoT du Pays du Val d'Adour a lancé une consultation afin de sélectionner le bureau d'études qui aura la charge, au cours des trois prochaines années, d'élaborer le SCoT.

L'appel à candidature a été clos le 6 avril 2012 et nous avons reçu huit candidatures.

La commission d'ouverture des plis a, après analyse, décidé de retenir trois candidats, qui nous soumettront prochainement leurs offres.

La mission d'élaboration du SCoT démarrera effectivement au second semestre 2012.

Etude mobilité déplacements TIC

Lors du comité de pilotage en date du 2 mai 2012, le groupement de bureaux d'études (Inddigo, MobiGIS et Tactis) en charge de réaliser l'étude sur la mobilité, les déplacements et les TIC (technologies de l'information et de la communication), a présenté les résultats du diagnostic territorial.

Ce diagnostic confirme les caractéristiques d'un territoire rural organisé autour de ses bourgs-centres et fait apparaître de grands enjeux essentiels au renforcement de son attractivité, afin :

- d'adapter les infrastructures routières (malgré les aménagements effectués, il reste encore des points noirs sur le territoire, par exemple à Riscle ou à Rabastens),
- de développer la mise en réseau des bourgs-centres par les transports collectifs,

- d'organiser la cohérence des offres de transport en commun existantes et renforcer leur visibilité,
- de développer les modes de déplacement doux dans les bourgs-centres (voies piétonnes et cyclables),
- de préserver l'infrastructure ferroviaire,
- de développer les technologies de l'information et de la communication (notamment sur la partie gersoise du territoire).

Cette étude se poursuivra par une phase de concertation, au cours de laquelle seront organisées le 19 juin 2012 des tables rondes thématiques, permettant notamment de cibler les attentes et besoins des différents acteurs.

Actions de sensibilisation à venir

Café débat sur le thème de la mobilité : le 4 juin 2012, à partir de 18 heures

Le syndicat mixte du Pays du Val d'Adour organise, avec la collaboration du bureau d'études Iddigo, en charge de l'étude mobilité, déplacements et TIC (technologie de l'information et de la communication), un café débat sur le thème de la mobilité. Celui-ci se déroulera à La Palombe Gourmande à Lascazères, le 4 juin à partir de 18 heures.

Le syndicat mixte du Pays du Val d'Adour souhaite, grâce à l'organisation de cafés débats, pouvoir échanger avec la société

civile sur des thèmes qui la concernent directement, lors de rencontres informelles autour d'un verre.

A partir des travaux menés dans le cadre de l'étude mobilité, déplacements et TIC, cette soirée a pour objectif de dresser un portrait du territoire et d'en débattre.

Nous vous invitons à diffuser cette information à vos administrés.

Journée de l'eau : 27 juin 2012

L'animation mise en place dans le cadre de l'élaboration du SCoT est l'occasion d'aborder des enjeux majeurs de notre territoire, tels que la préservation des paysages, le développement, la ressource en eau, ...

La journée de l'eau, organisée en partenariat avec le collectif RIVAGES et la Maison de l'eau le 27 juin prochain à Jû-Belloc, sera consacrée à ce dernier enjeu.

Les élus locaux, les agriculteurs, les techniciens ainsi que la population locale, seront conviés à cette journée afin d'échanger sur cette thématique (usages de la ressource, quantité disponible, qualité...).

Au travers de l'exposition « l'eau au cœur d'un urbanisme durable » mise à disposition par l'Agence de l'eau Adour Garonne et de l'intervention de différents acteurs (Observatoire et Agence de l'eau, témoignages...), cette journée de l'eau permettra de nous interroger sur l'intégration de cette thématique dans le cadre du SCoT.

